AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-7-67 071710

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIÈVRE, YONNE~~ INDRE & LOIRE, EURE & LOIR)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 82 — 5 JUILLET 1967

AVERTISSEMENTS

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

L'état sanitaire du vignoble est en général satisfaisant et les manifestations de la maladie sont peu nombreuses. Les quelques taches qui pouvaient exister sur les feuilles ont été rendues stériles par les températures élevées de la semaine dernière.

Les pluies orageuses, localement très abondantes, de la fin de la semaine écoulée n'ont pas pu provoquer de contaminations dangereuses dans les vignes traitées con - formément aux indications données dans notre Bulletin du 26 Juin.

En conséquence, un nouveau traitement qui devra être terminé au plus tard à la fin de la semaine ne s'impose donc que dans les vignes où les pluies orageuses ont été suffisamment abondantes pour lessiver la dernière application.

Dans les autres situations attendre un prochain avis de la Station.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 26 Juin.

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'activité des derniers papillons du premier vol. Des pénétrations nombreuses sont à craindre surtout dans les vergers situés près des locaux d'entreposage des fruits.

En conséquence, il est conseillé de renouveler dès que possible le traitement conseillé dans notre bulletin du 26 Juin dans tous les cas où il a été lessivé par les pluies orageuses de ces derniers jours.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les conditions climatiques ont été peu favorables à l'évolution de la maladie, ce qui a permis de différer jusqu'à présent un traitement généralisé.

Toutefois, les pluies orageuses de ces dernières semaines peuvent avoir provoquer quelques contaminations qui risquent de passer inaperçues par suite du développement de la végétation.

En conséquence, il est prudent d'effectuer un traitement sur toutes les cultures sensibles ne devant pas être arrachées immédiatement.

On pourra utiliser un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P178

INFORMATIONS

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Le deuxième vol se poursuit actuellement.

En conséquence un nouveau traitement est conseillé conformément aux indications données dans notre Bulletin technique du mois de Février 1967.

SEPTORIOSE DU CELERI

Les conditions climatiques ont été dans l'ensemble peu favorables à l'évolution de la maladie. Toutefois les pluies orageuses du mois de Juin ont provoqué des contaminations qui risquent de se multiplier dangereusement au cours des prochaines pluies.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception de ce Bulletin.

TEIGNE DU POIREAU

Des pontes sont actuellement déposées.

En conséquence, sur toutes les cultures déjà en place et les pépinières, il est conseillé d'effectuer un traitement avec un produit à base de Parathion ou d'Azinphos aux doses normales d'emploi.

Pour les plantations en cours, il est recommandé d'effectuer avant la mise en place un trempage des plants pendant 15 minutes dans une bouillie contenant 20 grammes de Parathion par hectolitre. Il est nécessaire ensuite d'effectuer un rinçage à grande eau avant la plantation.

CULTURES LEGUMIERES DIVERSES

ACARIENS - PUCERONS

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à ces ravageurs.

Des attaques d'acariens sont à redouter notamment sur les cultures de haricots ou sur le fraisier.

Des colonies de pucerons noirs sont déjà observées sur haricots.

Il est donc nécessaire de surveiller attentivement les cultures afin d'intervenir le cas échéant en utilisant un produit conseillé dans la liste qui a été remise à chaque abonné et en respectant la législation en vigueur sur l'utilisation des produits antiparasitaires.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,

G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS.